

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 07 Mars 2022
	Délibération N° : 20220307-02
OBJET : Approbation du compte administratif – Approbation du compte de gestion et affectation du résultat 2021 du <u>BUDGET Camping de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS</u>	

L'an deux mil vingt-deux, le 7 du mois de Mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 28/02/2022

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

Florent BUES – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT – Philippe RIBOT – Florian BOURCIER – Carine AUDIER-MERLE – Emmanuel MIEGGE – Nicolas TENOUX – Joël GAUCHE – Charles LACROIX – Pauline ROUX.

NOMBRE DE VOTANTS : 10

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROUX.

Monsieur le 1^{er} Adjoint, Charles LACROIX, présente le compte administratif 2021 du **budget du Camping de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS**.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif 2021 du **budget du Camping de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de clôture de : **19 094.04 €**

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<i>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</i>	
Résultat de fonctionnement	
A – Résultat de l'exercice <i>Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	- 2 481.29 €
B – Résultats antérieurs reportés <i>Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	+ 21 575.33 €
C – Résultat à affecter <i>= A+B (hors reste à réaliser) Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</i>	+ 19 094.04 €
D – Solde d'exécution d'investissement <i>D 001 (besoin de financement)</i> <i>R 001 (+ 35 046.11 € excédent de clôture 2020 + 12 996.25 € excédent d'exécution 2021 = + 48 042.36 €)</i>	+ 48 042.36 €
E – Solde des restes à réaliser d'investissement <i>Besoin de financement</i> <i>Excédent de financement</i>	0.00 €
F - BESOIN DE FINANCEMENT = D+E (ou Excédent de financement)	+ 48 042.36€
AFFECTATION = C = G+H	+ 19 094.04 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement <i>G = au minimum couverture du besoin de financement F</i>	0.00 €
2) H = Report en fonctionnement R 002	+ 19 094.04 €
DEFICIT REPORTE D 002 (en ce cas, pas d'affectation)	0.00 €

Le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par le Trésorier, comptable du Service de Gestion Comptable de la DGFIP d'Embrun.

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le

ID : 005-200083517-20220307-CA2021BCAMPING-BF

Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion puis le compte administratif du **budget du Camping de la Commune d'Abrès-Ristolas** ainsi que l'affectation des résultats exposés dans le tableau ci-avant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le 1^{er} Adjoint,
Charles LACROIX



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.